**Fellowship – Management & Recherche**

**Deadline** : le 14 juillet 2024

**Exercice**

Les articles ont une longueur comprise entre 1 500 et 2 000 mots. Pour la présentation exacte, veuillez vous référer à un article publié sur notre site internet.

Des graphiques et des images peuvent être insérées dans le texte, n'oubliez pas de préciser leur source en dessous. Une présentation aérée et un style objectif sont à respecter.

L'article comprend les parties suivantes :

* Le titre
* L’introduction avec la présentation du sujet, la problématique et éventuellement les différentes parties de l’article qui répondent à la problématique posée
* Le texte est divisé en parties par des titres (pas de sous-parties, cf. nos articles sur notre site internet)
* La conclusion doit être courte et non pas un résumé de l’écrit qui vient d’être lu
* La bibliographie énumérant toutes les sources utilisées doit suivre un ordre alphabétique et organisée selon la nature des sources.

**Voici quelques consignes pour le relecture de l’écrit :**

* Pas de plagiat, toutes les sources doivent être mentionnées dans la production, suivre les canons académiques pour les citations (cf. APA). Utiliser des sources académiques, un écrit dont les sources sont uniquement des articles de presse sera renvoyé à l'auteur·ice, indiquer les sources des citations en note de bas de page.
* Les citations doivent automatiquement faire l'objet d'une note de bas de page avec la source.
* Présenter les citations comme suit : « [texte]numéro de note ».
* Indiquer les sources sur lesquelles repose l'écrit dans une bibliographie.
* Emploi de l'écriture inclusive avec le point médian (ex : tou·tes, président·es). Une orthographe soignée.
* Garder un langage formel, pas de propos injurieux, sexistes, racistes, xénophobes, etc.
* Rester fidèle aux valeurs de l'IGG : intégrité, ouverture d'esprit, inclusivité.
* Ne pas hésiter à demander à l’auteur⋅ice d’éclaircir et d’approfondir certaines parties si vous considérez qu’il manque des éléments à la bonne compréhension de son écrit.
* Ne pas hésiter à relever les incohérences.
* Bien garder en tête le format de l’écrit lors du processus de relecture et de correction. Les rapports et les articles doivent insister sur l’analyse et proposer un vrai travail de réflexion, tandis qu’une fiche technique doit être synthétique.
* Adopter une démarche de questionnement en lisant afin que l’écrit proposé à nos lecteur·ices soit le plus complet et clair possible. Sentez-vous libres de faire des remarques, constructives sur l’analyse et la réflexion de l’auteur·rice ;
* Toutes les indications et remarques devront être insérées dans le document grâce à  l’option “Commentaire”. Concernant les fautes d’orthographe, corrigez les directement dans le texte pour gagner du temps (si vous avez un doute, vérifiez avant de faire un changement).

**Sujet: Les viols dans le conflit armé sécessionniste anglophone au Cameroun : une arme de terreur**

 La crise sociopolitique qui sévit dans les régions du Sud-Ouest et Nord-Ouest du Cameroun depuis 2016, a muté en conflit armé sécessionniste en 2017, et a donné lieu à une violence de guerre extrême se manifestant sous plusieurs formes à l’instar des viols et des violences sexuelles et genrées (VSG). Ces viols s’adressent principalement aux femmes et filles, déjà socialement, culturellement et économiquement vulnérables. À titre d’illustration, l’ONU a enregistré 4 300 cas de VSG dans ces deux Régions entre février et décembre 2020. Près de la moitié de ces actes concernaient des viols ou des agressions sexuelles, 30% des victimes étant des enfants[[1]](#footnote-2). Déja en 2019, l’ONU avait enregistré 1 065 cas de VSG ces régions en conflit, dont environ un tiers étaient des viols ou des agressions sexuelles[[2]](#footnote-3). Les principaux perpétrateurs de ces viols sont les groupes non-étatiques séparatistes et les membres de Forces de Défense et de Sécurité camerounaises (FDS). Le present texte se propose pour objectif de déterminer les motifs de ces viols de guerre. Les résultats montrent que, ces crimes sexuels répondent dans leur majorité à des objectifs précis, ils sont pensés et organisés par les différents belligerents en conflit, comme une stratégie de terreur contre les populations civiles[[3]](#footnote-4).

**1-L’usage du viol comme instrument de terreur par les FDS**

Dans le camp des forces armées gouvernementales, plusieurs crimes de viols ont été commis à des fins de torture et de punition de certaines communautés anglophones accusées de soutenir l’idéologie sécessionniste. Par exemple, le 1er mars 2020, les soldat⋅e⋅s de l’armée camerounaise ont pris d’assaut le village d’Ebam situé dans le Département de la Manyu dans la Région du Sud-Ouest. Au cours de cette operation, il⋅lle⋅s ont rassemblé les membres de 75 ménages et ont violé systématiquement plus de vingt femmes[[4]](#footnote-5). Human Rights Watch a qualifié *« cette attaque contre le village d’Ebam, l’une des pires perpétrées par les forces armées gouvernementales depuis le déclenchement de ladite crise* *»[[5]](#footnote-6)*. Ces viols massifs ont été perpétrés à des buts de punition des populations civiles de ce village en raison de leur connivance avec les groupes armés séparatistes. Comme le rapporte Human Right Watch : *« Certain⋅e⋅s civil*⋅*e⋅s ont déclaré que l’opération militaire a été menée en représailles contre des civil⋅e⋅s suspecté⋅e⋅s de coopérer avec des combattants séparatistes armés et de les abriter. Les soldat*⋅e*⋅s, auteur⋅e⋅s de ces viols ont également laissé entendre, dans leurs insultes verbales contre leurs victimes, qu’il⋅lle⋅s les commettaient en partie pour les punir de leur affiliation présumée avec des combattant⋅e⋅s séparatistes »[[6]](#footnote-7)*. Ces atrocités sexuelles ont entraîné l’exode massif de nombreuse⋅e⋅s civil⋅e⋅s de cette localité.

**2-L’usage des viols et tortures sexuelles comme instrument de punition des femmes et des filles par les groupes armés séparatistes**

Les groupes armés séparatistes commettent des viols comme moyen de torture et de punition des femmes et des filles, accusées d’être des espionnes au service des forces gouvernementales (en anglais *« Blackleg* »), ou encore d’avoir eu des rapports sexuels avec les membres des FDS. En effet, toute interaction avec les protagonistes du conflit s’avère donc dangereuse pour les femmes, les filles tout comme les hommes. Les belligerant⋅e⋅s des deux camps ont tendance à considérer les femmes comme une source d’informations sur l’ennemi ou, pire, comme des espionnes. Dans les territoires disputés par les forces gouvernementales et les groupes armés séparatistes, des femmes et des filles se sont empêtrées dans des relations avec des hommes des deux camps, ce qui a parfois conduit à leur assassinat[[7]](#footnote-8). De multiples cas de tortures, de viols et de meurtres des femmes ont été rapportés par les organisations humanitaires et de défense de droits de l’homme. Par exemple, l’ONG Stand Up Cameroon a rapporté que: « *le 22 janvier 2021, sur les réseaux sociaux, deux cyber-journalistes camerounais⋅e⋅s, Ma Contri Pipo et Mimi Mefo ont publié des vidéos de deux femmes violées et torturées sexuellement dans un endroit non identifié au Sud-Ouest. Les femmes ont été déshabillées et du plastique chaud provenant de sachets brûlants a été versé sur leurs parties génitales. Dans cette vidéo, Les séparatistes armés ont affirmé que c’était leur punition pour avoir eu une relation avec des militaires* »[[8]](#footnote-9)**.**

**Conclusion**

Cette analyse met en lumière usage des crimes sexuels comme une stratégie pour punir et répandre la terreur dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. La sexualité des femmes et des filles est donc utilisée dans ce conflit comme un moyen de guerre très efficace par les différent⋅e⋅s belligérant⋅e⋅s en conflit[[9]](#footnote-10). Ces crimes sexuels ne sont pas poussés seulement par le désir sexuel, mais plutôt comme une arme de répression et térrorisation des populations civiles[[10]](#footnote-11). Selon l’anthropologue Véronique Nahoum-Grappe, *« les viols sont liés à une effraction destructrice, productrice de plus ou moins de souffrance, et la cruauté ajoute une intention de faire souffrir plus encore, et ce « plus » ajoute un coefficient de souillure, d’avilissement à la franche douleur*»[[11]](#footnote-12).

1. ONU cité par Craig J., (21 avril 2021). Sexual violence pervasive in Cameroon’s Anglophone regions. *Al Jazeera*. <https://www.aljazeera.com/news/2021/4/29/gender-based-violence-pervasive-in-cameroons-anglophone-regions> , consulté le 27/01/2023. [↑](#footnote-ref-2)
2. ONU cité par Craig J., *Ibid.* [↑](#footnote-ref-3)
3. Kindzeka Moki E., (February 2019). Study : Abortions from Rapes on Rise in Cameroon’s Conflict Zones. *Voice of America (VOA)*. <https://www.voanews.com/a/study-abortions-rapes-increasing-cameroon-conflict-zones/4796973.html> consulté le 27/01/2023. [↑](#footnote-ref-4)
4. Human Rights Watch, (26 février 2021). Cameroon : Survivors of Military Assault Await Justice. <https://www.hrw.org/news/2021/02/26/cameroon-survivors-military-assault-await-justice> , consulté le 27/03/2023. [↑](#footnote-ref-5)
5. *Ibid*. [↑](#footnote-ref-6)
6. *Ibidem*. [↑](#footnote-ref-7)
7. International Crisis Group, (23 février 2022). Militantes, victimes, œuvrant pour la paix : les femmes dans le conflit anglophone au Cameroun. *Rapport Afrique*, N°307, p.27. [↑](#footnote-ref-8)
8. Stand Up Cameroon, (janvier 2021). Cameroun : Rapport sur les droits humains. p.34. [↑](#footnote-ref-9)
9. Roucayrol, A.-M., (2020). Du viol comme arme de guerre. *Fondation Gabriel Péri*, 4, (404), p.83. [↑](#footnote-ref-10)
10. *Ibid.*, p.86. [↑](#footnote-ref-11)
11. Nahoum-Grappe V., (2002), Anthropologie de la violence extrême : le crime de profanation. *Revue internationale des sciences sociales*, 4, (74), 601-609. [↑](#footnote-ref-12)